

54 GRAND BUFFET SARL au Capital de 10 000 Euros
2 Rue Jean Ferrat 54270 Essey-lès-Nancy
RCS : Nancy 908 079 353

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16/06/2026**

L'an deux mil vingt-six, le 16 juin, à quatorze heures,

Les associés de la société 54 GRAND BUFFET, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, divisé en 100 parts de 100 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège, sur convocation de la gérance.

Sont au présent:

à Mr YU Jiahai
numérotées de 1 à 50 inclus, soit 50 parts

à Mr JIANG Quanchuan
numérotées de 51 à 100 inclus, soit 50 parts

Total des parts sociales: 100 parts.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mr YU Jiahai, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture, à l'Assemblée, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 657 505 Euros de la manière suivante. A savoir:

Bénéfice de l'exercice	657 505 Euros
Bénéfice antérieur	<u>1 111 389 Euros</u>
Le solde en bénéfice	1 768 894 Euros
Dividendes versées à Mr YU	0 Euros
Dividendes versées à Mr Jiang	<u>0 Euros</u>
Versement total	0 Euros
Le solde	1 768 894 Euros

En totalité au compte "Report à Nouveau".

Le compte « Réserve légale » est pour la somme de 800 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que le gérant percevra la rémunération pour l'exercice suivant mais il aura droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16/06/2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31/12/2025

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide
d'affecter le bénéfice de l'exercice de 657 505 Euros de la manière suivante. A
savoir:

Bénéfice de l'exercice	657 505 Euros
Bénéfice antérieur	<u>1 111 389 Euros</u>
Le solde en bénéfice	1 768 894 Euros
Dividendes versées à Mr YU	0 Euros
Dividendes versées à Mr Jiang	<u>0 Euros</u>
Versement total	0 Euros
Le solde	1 768 894 Euros

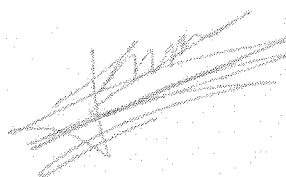
En totalité au compte "Report à Nouveau".

Le compte « Réserve légale » est pour la somme de 800 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mr YU Jiahai

Mr JIANG Quanchuan



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 20 50 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 54 GRAND BUFFET</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE JEAN FERRAT 54270 ESSEY-LES-NANCY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>90807935300011</u>		Néant ☐ *				
		Exercice clos le, <u>31/12/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC TIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	3 000	AC	2 722	278
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	50 000	AK		50 000
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	Terrains	AN	17 500	AO		17 500
	Constructions	AP	157 500	AQ	6 933	150 567
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 120	AS	29 786	33 334
	Autres immobilisations corporelles	AT	784 037	AU	210 737	573 300
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	38 998	BI		38 998	
TOTAL (II)		BJ	1 114 155	BK	250 178	863 977
AC TIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	45 229	BM	45 229
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	94 819	CA	94 819
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 251 889	CG		1 251 889
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 403	CI		4 403
	TOTAL (III)	CJ	1 396 340	CK		1 396 340
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 510 495	1A	250 178	2 260 317
Renvois : (1) Dont droit au bail : <u>50 000</u>		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : <u>CP</u>	(3) Part à plus d'1 an : <u>CR</u>			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise		SARL 54 GRAND BUFFET		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	800	
	Report à nouveau			DH	1 111 389	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	657 505	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 779 694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	193 085	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	126 619	
	Dettes fiscales et sociales			DY	160 918	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	480 623		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 260 317		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	480 623	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 54 GRAND BUFFET				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							
	Production vendue {	biens *	FD	3 614 227	FE		FF	3 614 227
		services *	FG	53 505	FH		FI	53 505
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 667 732	FK		FL	3 667 732
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						FI	18 750
	Autres Produits (I) (11)						FQ	23
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 686 505
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS
Variation de stocks (marchandises) *						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 382 701	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-17 221	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	430 735	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	52 117	
Salaires et traitements *						FY	702 431	
Cotisations sociales (10)						FZ	155 454	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	99 861
			- dotations aux dépréciations				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	17 723	
Autres charges (12)						GE	14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 823 816	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	862 689	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	500
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2	
	Total des produits financiers (V)						GP	500
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 128
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	5 128
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-4 628	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	858 061	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 54 GRAND BUFFET</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 025	
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	HH	75	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 949	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	213 505	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 700 030	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 042 524	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	657 505	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			1G	13 025
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	75
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cession 2182000000-23002-MATERIEL DE T		17 723	
	HUILE DE FRITQUATRA FRANCE SAR HUILE DE FRITQUATRA FRANCE SAR			25
	HUILE DE FRITQUATRA FRANCE SAR HUILE DE FRITQUATRA FRANCE SAR			34
	VENTE VU GK-925-GM IMMOBILISATIONS CORPORELLES			18 750
VIREMENT SEPAAXA FRANCE IARD S VIREMENT SEPAAXA FRANCE IARD S			1 669	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD